



### Contexte

La Résidence « **Les Aubépines** » propose de l'hébergement pour personnes âgées valides et non valides avec 94 lits, dont 50 prévus pour les personnes "MRS", ainsi qu'un Centre de Court Séjour (CS).

### Votre mission

Apporter une aide non thérapeutique ou une assistance aux résidents. Cette aide pouvant être de remédiation, de prévention ou de soutien à l'autonomie. Elle comporte, dans de nombreux cas, une dimension éducative et/ou d'animation.

Exercer ses fonctions dans une logique de "bienveillance" envers les résidents.

Accomplir des tâches de réactivation, de rééducation et de réintégration sociale en préparant et en organisant les activités de la vie journalière adaptée à la pathologie des résidents en vue de conserver/maintenir au maximum leur autonomie (s'exprimer, se souvenir, discuter) dans le but de lutter contre la solitude et l'ennui.

Soutenir, susciter la prise de parole et la participation des résidents aux activités.

Veiller à intégrer son activité dans une logique de coordination pluridisciplinaire tout en favorisant les échanges avec les résidents

Participer aux réunions pluridisciplinaires

Observer et identifier les comportements problématiques liés à la prise en charge des résidents

Travailler sur le projet de vie de la résidence (priorités et fonctionnement)

### Votre profil

Être titulaire d'un diplôme ou certificat homologué d'éducateur gradué(e) délivré par un établissement d'enseignement supérieur.

Une expérience professionnelle de terrain préalable dans le domaine de la personne âgée est un atout supplémentaire.

### Nous vous offrons

Un **contrat à durée indéterminée à temps plein** (38 heures/semaine).

Une rémunération mensuelle brute indexée de 2.802,93 € basée sur l'échelle barémique RGB B1.

Des chèques repas.

### Intéressé(e) ?

Faites-nous parvenir, avant le **14.09.2022** votre lettre de motivation accompagnée de votre curriculum vitae, de la copie de votre diplôme, d'un extrait de casier judiciaire (modèle 1), par courriel à l'adresse : [emploi@lalouviere.be](mailto:emploi@lalouviere.be) en l'intitulant : **Candidature pour le poste d'éducateur ou d'éducatrice.**

## Conditions générales de recrutement

- Cet appel est ouvert à toute personne porteuse d'un handicap, trouble ou maladie nécessitant une adaptation de la procédure. Dans ce cas, il est obligatoire de prendre contact avec la cellule recrutement du département des ressources humaines par mail ([emploi@lalouviere.be](mailto:emploi@lalouviere.be)) au plus tard à la clôture du présent appel, afin de mettre en place les adaptations nécessaires dans la mesure des possibilités de l'administration. Sur demande, les possibilités d'adaptation sont communiquées.

- Pour le titulaire d'un diplôme ou certificat d'études délivré par un pays étranger, présenter à la date limite fixée pour le dépôt des candidatures, une attestation délivrée par la Commission d'équivalence justifiant l'équivalence dudit diplôme ou certificat d'études au titre belge requis pour l'emploi à conférer.

- Pour être admis(e) à postuler à l'emploi d'animateur, le (la) candidat(e) doit :

1. Être belge ou citoyen(ne) de l'Union européenne ou ressortissant(e) d'un pays membre de l'Espace économique européen.

2. Être titulaire d'un diplôme ou certificat homologué d'éducateur gradué(e) délivré par un établissement d'enseignement supérieur.

3. Satisfaire à un examen de recrutement comportant dans l'ordre :

Épreuve écrite :

a) Synthèse et commentaires critique d'un texte portant sur un sujet d'ordre professionnel, relatif au CPAS ou d'actualité (orthographe cotée) 100 points

b) Questions portant sur les connaissances professionnelles de la fonction. 100 points

c) La réglementation générale des milieux d'accueil. 50 points

d) Connaissances spécifiques à la gériatrie 100 points

Épreuve orale :

Entretien à bâtons rompus destiné principalement à apprécier la maturité des candidates, leur présentation ainsi que la manière dont elles exposent leurs idées personnelles. 350 points

**L'épreuve écrite est éliminatoire : seuls les candidats ayant obtenu au moins 50% à l'épreuve écrite, seront invités à participer à l'épreuve orale. Pour être déclarés lauréats de l'examen, les candidats doivent obtenir au moins 50% des points à chaque épreuve et au moins 60% des points pour l'ensemble des épreuves.**

- Une convocation reprenant toutes les informations utiles sera adressée par mail aux candidats qui répondent, à la clôture de l'appel, aux conditions requises.

**Des renseignements complémentaires sur la fonction peuvent être obtenus auprès de Madame Nathalie GERSEMETER, Directrice ff, au 064/88 68 11.**

*RQ : Nous rencontrons des problèmes avec l'envoi et la réception de mails des boîtes « Hotmail, outlook.... ».*

*Merci de vérifier vos courriers indésirables ou de nous contacter pour une vérification.*

